

**COMPTES DE
L'EXERCICE
2020**



**DE LA
COMMUNE ET
BOURGEOISIE D'ISÉRABLES**

Convocation de l'assemblée bourgeoisiale

**Sous réserve de nouvelles restrictions de la Confédération
en lien avec le COVID-19**

Les bourgeoises et bourgeois de la Bourgeoisie d'Isérables sont convoqués en assemblée bourgeoisiale,

le jeudi 17 juin 2021,

à 19h30 à la salle de gymnastique,

avec l'ordre du jour suivant :

1. *Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 25 février 2021;*
2. *Présentation des comptes de l'exercice 2020 de la Bourgeoisie d'Isérables ;*
3. *Lecture du rapport de l'organe de contrôle et adoption des comptes ;*
4. *Divers.*

Conformément aux dispositions légales, le fascicule des comptes 2020 peut être consulté durant le délai légal tous les jours ouvrables, pendant les heures officielles d'ouverture au bureau communal.

L'Administration bourgeoisiale

PS : Le port du masque à l'assemblée est obligatoire selon les directives cantonales

Le billet de la bourgeoisie

Chères bourgeoises,
Chers bourgeois,

Vous êtes convoqués en assemblée bourgeoisiale le jeudi 17 juin 2021 avec comme point principal à l'ordre du jour, l'adoption des comptes proposés pour l'exercice 2020 de la Bourgeoisie d'Isérables.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Le compte de fonctionnement 2020 de la bourgeoisie boucle avec une marge d'autofinancement de CHF 22'034.85.

Avec un total des amortissements de CHF 29'000.-, le compte 2020 se solde par un excédent de charge de CHF 6'965.15.

Les charges de fonctionnement (sans les amortissements) atteignent CHF 15'965.15. Elles comprennent CHF 9'653.50 de frais administratifs et financiers (assurances, impôts, intérêts...), des honoraires juridiques de CHF 4'176.65, CHF 1'290.- pour les entretiens des chalets d'alpage et des chemins de la Bourgeoisie et CHF 845.- pour les rabais accordés aux bourgeois sur la vente de bois.

À ce jour, les procédures en cours entre la Bourgeoisie d'Isérables et NVRM SA ont occasionné des frais d'études et d'avocats pour près de CHF 13'000.- .

Les revenus de fonctionnement se montent en 2020 à CHF 38'000.-. Ils se composent de la subvention communale sylvicole de CHF 20'000.- et de la location des alpages bourgeoisiaux pour CHF 18'000.-. Il est à relever que, dans l'attente de la conclusion d'une nouvelle convention, aucune contribution n'a été perçue pour 2020 de la part de NVRM SA.

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Les montants investis en 2020 atteignent CHF 79'312.50 et des recettes d'investissement (participations de tiers et subventions) ont été perçues pour CHF 80'095.30. Il n'y a donc pas eu d'investissements à charge de la Bourgeoisie. Avec une marge d'autofinancement de CHF 22'034.85 et des investissements nets négatifs de CHF 782.80, l'excédent de financement des investissements se monte donc à CHF 22'817.65.

Les investissements effectués en 2020 sont les suivants :

Plan de Gestion Intégrée (PGI) Pra da Dzeu :

- | | |
|-------------------------------------|--------------|
| - Barrières en mélèze et abreuvoirs | CHF 70'351.- |
| - Frais d'études | CHF 8'961.50 |

Grâce à une diminution des charges ainsi qu'aux investissements intégralement financés, la dette de la Bourgeoise a légèrement diminué. Toutefois, comme le relève le rapport de l'organe de révision, une incertitude persiste quant à la capacité de la Bourgeoisie à rembourser ses dettes au vu des faibles recettes perçues.

Il est donc impératif de poursuivre avec les mesures prises en 2019, pour rappel :

- Réduire au strict minimum les dépenses de fonctionnement ;
- Augmenter les revenus, notamment par la conclusion rapide d'une nouvelle convention avec NVRM SA ;
- Ne réaliser aucun investissement qui ne soit intégralement autofinancé.

DIVERS

Compte tenu du contexte pandémique (COVID-19), notre rencontre devra se tenir dans le strict respect des mesures sanitaires édictées par les autorités supérieures compétentes. Chacune et chacun est prié de se présenter muni d'un masque de protection et de décliner son identité à l'entrée de nos assises.

Dans l'attente du plaisir de notre prochaine rencontre, je vous adresse, chères bourgeoises et chers bourgeois, mes meilleurs sentiments.

Pour la bourgeoise d'Isérables

Régis Monnet
Président

Aperçu du compte administratif

Compte 2019 Budget 2020 Compte 2020

Compte de fonctionnement

Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	- CHF	50'409.43	20'800.00	15'965.15
Revenus financiers	+ CHF	53'811.15	39'200.00	38'000.00
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	3'401.72	18'400.00	22'034.85

Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	3'401.72	18'400.00	22'034.85
Amortissements ordinaires	- CHF	32'505.00	24'000.00	29'000.00
Amortissements complémentaires	- CHF	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	29'103.28	5'600.00	6'965.15
Excédent de revenus	= CHF	-	-	-

Compte des investissements

Dépenses	+ CHF	235'338.80	-	79'312.50
Recettes	- CHF	34'233.80	-	80'095.30
Investissements nets	= CHF	201'105.00	-	-
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	782.80

Financement

Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	3'401.72	18'400.00	22'034.85
Investissements nets	- CHF	201'105.00	-	-
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	782.80
Insuffisance de financement	= CHF	197'703.28	-	-
Excédent de financement	= CHF	-	18'400.00	22'817.65

Aperçu du bilan et du financement

Etat 31.12.2019

Etat 31.12.2020

Provenance des fonds

Emploi de fonds

1 Actif		3'144'820.46	2'979'176.92	(diminution des actifs, augmentation des passifs)	(augmentation des actifs, diminution des passifs)
Patrimoine financier		287'669.46	151'808.72		
10	Disponibilités	207'739.56	94'724.42	113'015.14	-
11	Avoirs	25'468.90	24'623.30	845.60	-
12	Placements	23'461.00	23'461.00	-	-
13	Actifs transitoires	31'000.00	9'000.00	22'000.00	-
Patrimoine administratif		2'857'151.00	2'827'368.20		
14	Investissements propres	290'601.00	260'818.20		
15	Prêts et participations permanentes	2'566'550.00	2'566'550.00		
16	Subventions d'investissement	-	-		
17	Autres dépenses activables	-	-		
Financements spéciaux		-	-		
18	Avances aux financements spéciaux	-	-	-	-
Découvert		-	-		
19	Découvert du bilan	-	-		
2 Passif		3'144'820.46	2'979'176.92		
Engagement		588'644.40	429'966.01		
20	Engagements courants	453'815.50	292'167.71	-	161'647.79
21	Dettes à court terme	134'628.90	134'623.30	-	5.60
22	Dettes à moyen et à long terme	-	-	-	-
23	Engagements envers des entités particulières	-	-	-	-
24	Provisions	-	-	-	-
25	Passifs transitoires	200.00	3'175.00	2'975.00	-
Financements spéciaux		-	-		
28	Engagements envers les financements spéciaux	-	-	-	-
Fortune		2'556'176.06	2'549'210.91		
29	Fortune nette	2'556'176.06	2'549'210.91		
Excédent de financement du compte administratif				22'817.65	
Insuffisance de financement du compte administratif					-
				161'653.39	161'653.39

Compte de fonctionnement selon les tâches

Compte 2019

Budget 2020

Compte 2020

	Compte 2019		Budget 2020		Compte 2020	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	19'986.43	-	500.00	-	10'252.00	-
1 Sécurité publique	-	-	-	-	-	-
2 Enseignement et formation	-	-	-	-	-	-
3 Culture, loisirs et culte	-	-	-	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6 Trafic	-	-	-	-	-	-
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	-	-	-	-	-	-
8 Economie publique, yc services industriels	59'228.85	20'000.00	40'300.00	20'000.00	31'135.00	20'000.00
9 Finances et impôts	3'699.15	33'811.15	4'000.00	19'200.00	3'578.15	18'000.00
Total des charges et des revenus	82'914.43	53'811.15	44'800.00	39'200.00	44'965.15	38'000.00
Excédent de charges		29'103.28		5'600.00		6'965.15
Excédent de revenus	-		-		-	

Compte de fonctionnement selon les natures

Compte 2019

Budget 2020

Compte 2020

	Compte 2019		Budget 2020		Compte 2020	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	900.00		500.00		700.00	
31 Biens, services et marchandises	22'785.58		16'300.00		13'130.15	
32 Intérêts passifs	26'723.85		4'000.00		2'135.00	
33 Amortissements	32'505.00		24'000.00		29'000.00	
34 Parts à des contributions sans affectation	-		-		-	
35 Dédommagements versés à des collectivités publiques	-		-		-	
36 Subventions accordées	-		-		-	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Attributions aux financements spéciaux	-		-		-	
39 Imputations internes	-		-		-	
40 Impôts		18'000.00		-		18'000.00
41 Patentes et concessions		-48.85		-		-
42 Revenus des biens		15'860.00		19'200.00		-
43 Contributions		20'000.00		20'000.00		20'000.00
44 Parts à des recettes et contributions sans affectation		-		-		-
45 Restitutions de collectivités publiques		-		-		-
46 Subventions		-		-		-
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Prélèvements sur les financements spéciaux		-		-		-
49 Imputations internes		-		-		-
Total des charges et des revenus	82'914.43	53'811.15	44'800.00	39'200.00	44'965.15	38'000.00
Excédent de charges		29'103.28		5'600.00		6'965.15
Excédent de revenus	-		-		-	

Compte des investissements selon les tâches

Compte 2019

Budget 2020

Compte 2020

	Compte 2019		Budget 2020		Compte 2020	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	-	-	-	-	-	-
1 Sécurité publique	-	-	-	-	-	-
2 Enseignement et formation	-	-	-	-	-	-
3 Culture, loisirs et culte	-	-	-	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6 Trafic	-	-	-	-	-	-
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	-	-	-	-	-	-
8 Economie publique, yc services industriels	235'338.80	34'233.80	-	-	79'312.50	80'095.30
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	235'338.80	34'233.80	-	-	79'312.50	80'095.30
Excédent de dépenses		201'105.00		-		-
Excédent de recettes	-		-		782.80	

Compte des investissements selon les natures

Compte 2019

Budget 2020

Compte 2020

	Compte 2019		Budget 2020		Compte 2020	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Investissements propres	235'338.80		-		79'312.50	
52 Prêts et participations permanentes	-		-		-	
56 Subventions accordées	-		-		-	
57 Subventions redistribuées	-		-		-	
58 Autres dépenses activables	-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier		-		-		-
61 Contributions de tiers		-		-		-
62 Remboursement de prêts et participations permanentes		-		-		-
63 Facturation à des tiers		-		-		-
64 Remboursement de subventions acquises		-		-		-
66 Subventions acquises		34'233.80		-		80'095.30
67 Subventions à redistribuer		-		-		-
Total des dépenses et des recettes	235'338.80	34'233.80	-	-	79'312.50	80'095.30
Excédent de dépenses		201'105.00		-		-
Excédent de recettes	-		-		782.80	

Aperçu des indicateurs financiers

1. Degré d'autofinancement (I1)	2019	2020	Moyenne
(Autofinancement en pour cent de l'investissement net)	1.7%	invest. nég.	12.7%

Valeurs indicatives

$I1 \geq 100\%$	5 - très bien
$80\% \leq I1 < 100\%$	4 - bien
$60\% \leq I1 < 80\%$	3 - satisfaisant (à court terme)
$0\% \leq I1 < 60\%$	2 - insuffisant
$I1 < 0\%$	1 - très mauvais

NB : Si les investissements nets sont négatifs (recettes d'investissements supérieures aux dépenses d'investissements), le ratio n'a pas de valeur indicative et c'est pourquoi il n'est pas pris en compte dans le calcul de la moyenne.

2. Capacité d'autofinancement (I2)	2019	2020	Moyenne
(Autofinancement en pour cent des revenus financiers)	6.3%	58.0%	27.7%

Valeurs indicatives

$I2 \geq 20\%$	5 - très bien
$15\% \leq I2 < 20\%$	4 - bien
$8\% \leq I2 < 15\%$	3 - satisfaisant
$0\% \leq I2 < 8\%$	2 - insuffisant
$I2 < 0\%$	1 - très mauvais

3. Taux des amortissements ordinaires (I3)	2019	2020	Moyenne
(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)	10.1%	10.0%	10.0%

Valeurs indicatives

$I3 \geq 10\%$	5 - amort. suffisants
$8\% \leq I3 < 10\%$	4 - amort. moyens (à court terme)
$5\% \leq I3 < 8\%$	3 - amort. faibles
$2\% \leq I3 < 5\%$	2 - amort. insuffisants
$I3 < 2\%$	1 - amort. nettement insuffisants

3.2 Taux global des amortissements	2019	2020	Moyenne
(Amort. + solde compte fonct. en % du PA à amortir + découvert)	1.1%	7.6%	4.2%

4. Endettement net par habitant (I4)	2019	2020	Moyenne
(Dette brute moins PF réalisable par habitant)	362	334	348

Valeurs indicatives

$I4 < 3'000$	5 - endettement faible
$3'000 \leq I4 < 5'000$	4 - endettement mesuré
$5'000 \leq I4 < 7'000$	3 - endettement important
$7'000 \leq I4 < 9'000$	2 - endettement très important
$I4 \geq 9'000$	1 - endettement excessif

5. Taux du volume de la dette brute (I5)	2019	2020	Moyenne
(Dette brute en % des revenus financiers)	1093.9%	1131.5%	1109.5%

Valeurs indicatives

$I5 < 150\%$	5 - très bien
$150\% \leq I5 < 200\%$	4 - bien
$200\% \leq I5 < 250\%$	3 - satisfaisant
$250\% \leq I5 < 300\%$	2 - insuffisant
$I5 \geq 300\%$	1 - mauvais

Année 2020

Étiquettes de lignes	Solde comptable des investissements					Taux
	investissements précédents	Investissements année en cours	Subventions année en cours	Amortissements année en cours	Amortissements cumulés	
Actions Télénendaz	10'000.00			-	10'000.00	0%
Biodiversité Pra Da Dzeu	132'101.00	79'312.50	- 80'095.30	- 13'100.00	118'218.20	10%
Etables et Châlets	75'700.00			- 7'600.00	68'100.00	10%
Mise en valeur mélèze de Balavaux	17'100.00			- 1'700.00	15'400.00	10%
Place de traite Tracouet	27'000.00			- 2'700.00	24'300.00	10%
PRC Balavaux II	29'700.00			- 3'000.00	26'700.00	10%
Les Larmes du Fou	9'000.00			- 900.00	8'100.00	10%
Alpage Tracouet	60'000.00			-	60'000.00	0%
Alpages Balavaux	71'550.00			-	71'550.00	0%
Total général	432'151.00	79'312.50	- 80'095.30	- 29'000.00	402'368.20	

Tableau synoptique des crédits d'engagement et complémentaires utilisés et encore disponibles

Assemblée primaire

OGFCo, art. 30, al. 2, litt.d,e + art. 69a et 69b

Exercice comptable 2020

Compte	Libellé, ouvrage	Crédit initial			Crédit complémentaire			Crédit global	Crédit utilisé	Crédit disponible	Crédit valable jusqu'en
		Montant investissement net	Organe compétent: décision du ----- Conseil Municipal	Assemblée Primaire	Montant	Conseil municipal décision du:	Montant				
	NEANT										
Les compétences de l'AP se montent à 1'900'---											

Les crédits d'engagements de la compétence de l'Exécutif ne figurent pas dans ce tableau.

Comptabilité

Expertise

Fiscalité

Impôt

Management

Audit Révision

A l'assemblée primaire de la
Bourgeoisie d'Isérables
1914 Isérables

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LES COMPTES ANNUELS 2020

En exécution du mandat confié, et en application de la loi sur les communes et de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes, nous avons effectué l'audit des **comptes annuels 2020** de la Bourgeoisie d'Isérables.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux prescriptions légales, incombe au Conseil. Celle-ci comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives. En outre le conseil est responsable de l'application de méthodes comptables et d'estimations comptables adéquates.

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions légales et aux recommandations de la profession. Sur la base de ces recommandations, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les comptes annuels, les estimations comptables effectuées et la présentation des comptes dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante pour former notre opinion. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales et réglementaires de qualification et d'indépendance.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes aux prescriptions légales et réglementaires.

Dans le cadre de notre audit, nous relevons en outre que

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions légales
- l'entretien final avec le Président et la Vice-Présidente de la Bourgeoisie a eu lieu
- l'endettement net de la Bourgeoisie est considéré comme faible et a diminué durant l'année
- les compétences en matière financière sont respectées.
- selon notre appréciation, il peut exister une incertitude quant à la capacité de la Bourgeoisie à faire face à ses engagements à moyen terme. Il ressort en effet des budgets futurs des pertes, liées notamment à la baisse des recettes de fonctionnement. Ces insuffisances de recettes pourraient conduire à des problèmes de financement. Nous avons chargé le conseil bourgeoisial d'élaborer des solutions à même de pérenniser les comptes de la bourgeoisie sur le long terme.

Malgré le point relevé ci-dessus, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Leytron, le 18 mai 2021 / NM

CEFIMA SA – Fiduciaire de Leytron

Nicolas MARTINET
Réviseur responsable

Patrice MARTINET

Convocation de l'assemblée primaire

**Sous réserve de nouvelles restrictions de la Confédération
en lien avec le COVID-19**

L'assemblée primaire est convoquée pour,

**le jeudi 17 juin 2021, à 20h00,
à la salle de gymnastique.**

avec l'ordre du jour suivant :

- 1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée primaire du 25 février 2021;*
- 2. Présentation des comptes de l'exercice 2020 de la Municipalité d'Isérables;*
- 3. Lecture du rapport de l'organe de contrôle et adoption des comptes 2020 ;*
- 4. Divers.*

Conformément aux dispositions légales, les comptes peuvent être consultés au greffe communal tous les jours ouvrables, pendant les heures officielles d'ouverture.

L'Administration Communale

PS : Le port du masque à l'assemblée est obligatoire selon les directives cantonales

Le billet de la municipalité

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Vous êtes convoqués en assemblée primaire le jeudi 17 juin 2021 avec comme point principal à l'ordre du jour, l'adoption des comptes proposés pour l'exercice 2020 de la municipalité d'Isérables.

Les comptes de fonctionnement 2020, dont les éléments principaux sont présentés dans ce fascicule, illustrent le souci permanent d'efficacité qui guide l'action du Conseil communal.

COMPTE DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE MUNICIPALE

▪ **Considérations générales**

Les charges de fonctionnement s'élèvent à CHF 4'235'975.57, elles sont intégralement couvertes par les recettes de fonctionnement de CHF 5'217'537.73. Le compte de fonctionnement 2020 de la commune boucle ainsi avec une marge d'autofinancement de CHF 981'562.16. Il s'agit de la marge d'autofinancement la plus élevée de ces 12 dernières années (moyenne de CHF 780'000.- années 2008 à 2019).

Avec un total des amortissements de CHF 615'960.20, le compte 2020 se solde par un excédent de revenus de CHF 365'601.96.

Pour les différents chapitres du compte de fonctionnement, on relève les éléments principaux suivants :

▪ **Administration générale**

Les charges nettes de fonctionnement de l'administration générale atteignent CHF 539'321.84 en 2020, contre CHF 633'547.69 en 2019.

Cette diminution de CHF 94'225.85 est due entre autres à :

- Une baisse des charges du personnel de CHF 26'000.-. Les coûts 2019 avaient été plus élevés en raison d'une période de transition suite à un départ en retraite. Comme annoncé, les coûts ont repris leur niveau antérieur ;
- Une modification d'imputation comptable des honoraires du Conseil municipal ainsi que de leurs commissions pour CHF 56'000.-. Le coût est ainsi reporté dans les fonctions correspondantes.

L'administration générale représente 11.4 % du total des dépenses de fonctionnement du ménage communal, en diminution de 3.5 % par rapport à 2019.

▪ **Sécurité publique**

Les charges nettes de fonctionnement de la sécurité publique atteignent CHF 196'277.72 en 2020, contre CHF 142'922.42 en 2019.

Cette augmentation de CHF 53'355.30 s'explique notamment par :

- Les participations aux coûts du CSI B des 2 rives en augmentation de CHF 7'900.-;
- Les participations aux coûts de l'AP2R et du SOC en augmentation de CHF 4'300.-;

- La prise en charge des coûts effectifs en fonction des dossiers traités par l'AP2R et le SOC en augmentation de CHF 26'400.-;
- Corps de police : diminution des recettes d'amendes d'ordre pour CHF 5'000.-.

La sécurité publique représente 4.66 % des dépenses communales, en augmentation de 0.63 % par rapport à 2019.

▪ **Enseignement et formation**

Les charges nettes de fonctionnement de l'enseignement et de la formation atteignent CHF 607'089.88 en 2020, contre CHF 543'843.42 en 2019.

Cette augmentation de CHF 63'246.46 se justifie principalement par les variations suivantes :

- Ecole primaire :
 - Contributions communales aux frais cantonaux en augmentation de CHF 30'600.- ;
 - Coûts supplémentaires de fournitures et de matériel, fournitures informatiques de CHF 13'200.- .
- Cycle d'orientation :
 - Diminution des coûts de CHF 20'200.-, en fonction du nombre d'élèves ;
 - Augmentation du poste amortissement pour CHF 28'000.- suite aux investissements consentis pour l'agrandissement du bâtiment ;
 - Augmentation des postes liés aux fournitures scolaires de CHF 25'200.- (nouvelles dépenses dès la rentrée 2019/2020 : fournitures, matériel, activités sportives et culturelles).

L'enseignement et la formation représentent 12.95 % des dépenses communales, en augmentation de 0.12 % par rapport à 2019.

▪ **Culture, loisirs et culte**

Les coûts de ce dicastère ont légèrement baissé en 2020 et se montent à CHF 110'346.69 contre CHF 125'328.53 en 2019.

Les sociétés locales continuent à être soutenues pour environ CHF 11'700.-.

Des travaux d'entretien sur le stade des Combes ont été réalisés pour environ CHF 10'000.-.

Un montant de CHF 5'000.- a été utilisé pour des bons cadeaux offerts à nos aînés durant cette période de pandémie.

Ce poste représente 2.47 % des charges communales, en diminution de 0.43%.

▪ **Santé**

Les coûts de ce dicastère atteignent CHF 84'880.62 en 2020 et sont en baisse de CHF 16'108.26 par rapport à 2019 qui enregistrait CHF 100'988.88 de dépenses.

Les prestations facturées par le CMS ont baissé de CHF 16'000.-.

Les dépenses liées à la santé représentent le 1.78 % des charges de fonctionnement de l'ensemble de la commune, en diminution de 0.56 %.

▪ **Prévoyance sociale**

Ce poste enregistre des dépenses nettes de CHF 416'135.69. En 2019, il s'élevait à CHF 457'295.27. Il s'agit pour l'essentiel de dépenses liées.

Les prestations facturées par le Service de l'action sociale ont diminué de CHF 25'000.-.

La contribution communale pour les enfants jusqu'à l'âge de 15 ans révolus s'élève pour 2020 à CHF 83'000.-. Votre conseil communal souhaite maintenir cette aide non obligatoire afin d'encourager les familles à demeurer à Isérables.

La prévoyance sociale représente 9.22 % des dépenses du ménage communal. Il est en légère baisse de 1.97% par rapport à 2019.

▪ **Trafic**

Les charges nettes de fonctionnement du trafic atteignent CHF 962'937.14 en 2020, contre CHF 975'360.36 en 2019.

Il enregistre une légère diminution mais il faut relever que :

- L'entretien des routes communales s'élève à CHF 240'095.55, soit une augmentation de CHF 21'000.- par rapport à 2019 ;
- Une baisse des charges du personnel de CHF 65'000.-. Les coûts 2019 avaient été plus élevés en raison d'une période de transition suite à un départ en retraite ;
- L'entretien des routes cantonales a augmenté de près de CHF 28'000.-, pour s'établir à CHF 74'553.60.

Le trafic représente 22.87 % du total des dépenses de fonctionnement du ménage communal, en diminution de 3.08 % par rapport à 2019.

▪ **Protection et aménagement de l'environnement**

Les charges nettes de fonctionnement de la protection et aménagement de l'environnement atteignent CHF 249'246.44 en 2020, contre CHF 200'884.23 en 2019.

Les coûts globaux de l'approvisionnement en eau potable se montent à CHF 151'282.44. Les recettes du service des eaux atteignent CHF 129'760.90 et témoignent d'un manque de financement d'environ CHF 21'521.54. Afin de se mettre en conformité avec les bases légales fédérales, le service technique communal travaille à la révision du règlement de distribution de l'eau ainsi qu'à la mise en place des compteurs qui devra intervenir lors de la législature 2021-2024.

Le coût du traitement des eaux usées se monte en 2020 à CHF 108'159.70. Les recettes atteignent CHF 103'965.20. Le manque de financement s'élève à CHF 4'194.50. Comme pour les eaux potables, ce service devra également être autofinancé lors de la mise en œuvre des nouveaux règlements.

Le traitement des déchets a coûté CHF 154'100.83 pour CHF 166'719.86 de rentrées. Il en résulte un excédent de financement de CHF 12'619.03. Pour 2021, au vu du faible excédent et conformément au règlement communal qui prévoit que cette taxe doit être adaptée en fonction des coûts réels du service, la taxe de base communale est maintenue au même prix.

Des dépenses de CHF 30'000.- ont été engagées pour la modification du PAZ (Plan d'affectation de zones).

Des travaux d'entretien du cimetière ont été réalisés pour CHF 23'000.- et la réparation de dégâts causés par les intempéries ont occasionnés des coûts de CHF 60'000.-.

La protection et l'aménagement de l'environnement représente 18.56 % des dépenses communales, en augmentation de 2.79 % par rapport à 2019.

▪ **Economie publique**

Les recettes nettes d'économie publique s'élèvent à CHF 189'750.03 en 2020, en augmentation de CHF 21'134.44 par rapport à 2019.

En 2020, la microcentrale de turbinage du Arzay a généré des ventes d'énergie pour CHF 394'059.38, en augmentation de CHF 42'400.- par rapport à 2019.

À elle seule la microcentrale du Arzay représente 8 % de toutes les recettes de la commune d'Isérables.

Le chauffage à distance représente CHF 118'358.31 de charges pour CHF 91'647.04 de recettes.

▪ **Finances et impôts**

Les recettes fiscales ordinaires (impôt sur le revenu, sur la fortune, impôt foncier et sur le bénéfice des sociétés) ont considérablement augmenté en 2020 et se montent à CHF 2'701'490.44, soit une hausse de CHF 143'868.47.

Cette augmentation doit être considérée avec prudence car ces recettes contiennent un produit exceptionnel d'environ CHF 300'000.- provenant de la correction des taxations fiscales de la Grande Dixence pour les années 2010 à 2019.

La vente du terrain à La Tzoumaz a été inscrite dans les comptes 2019 pour un montant net de CHF 74'000.-. Le solde de la vente a été encaissé en 2020 et y figure à nouveau pour le même montant.

La somme reçue pour la péréquation financière atteint CHF 336'718.- soit CHF 19'548.- de plus qu'en 2019.

Une valorisation au bilan d'avances de fonds pour l'AP2R et le SOC génère un revenu non-monnaire de CHF 65'344.54.

Les recettes effectives totales des impôts, de la péréquation financière et des gains sur la réalisation du patrimoine financier atteignent en 2020 CHF 3'342'087.95, en hausse de 1.08 % par rapport à 2019. Comme cité plus haut, cette augmentation relève d'un produit exceptionnel sans lequel les recettes fiscales auraient été en baisse !

La lente décroissance et le vieillissement continu de notre population nous incitent donc toujours à la plus grande prudence dans la gestion future du ménage communal.

INVESTISSEMENTS

Les dépenses brutes d'investissement se sont élevées à CHF 1'091'881.19 et les recettes d'investissement à CHF 174'676.45. Les dépenses nettes atteignent donc CHF 917'204.74 et ont intégralement été financées par la marge d'autofinancement dégagée.

Les investissements 2020 ont été les suivants :

- Les travaux de réfection des salles de classe de l'école primaire se sont poursuivis pour un montant net de CHF 43'378.63 (mobilier, tableau interactif).
- Participation aux frais d'agrandissement du CO des 2 Rives pour CHF 61'000.-. Les dépenses se poursuivront en 2021.
- CHF 3'733.82 ont été versés au canton à titre de participation communale aux institutions sociales en faveur des handicapés.
- Des travaux préparatoires dans le bâtiment de l'Alpina en vue de l'installation de la Maison Bedjuasse des Générations avaient été entrepris en 2019 pour CHF 21'953.25. En 2020, les travaux de gros œuvre ont débuté. Des dépenses de CHF 235'172.85 ont été engagées.
- La participation communale aux frais de construction des routes cantonales s'est élevée à CHF 20'977.10.
- La réfection du tronçon Le Cerisier et la Cure a été réalisé pour un coût de CHF 332'553.-. Des recettes d'investissement ont été perçues (participation de tiers) pour CHF 91'915.95.
- Des travaux de renouvellement de conduites sur le réseau d'eau potable Le Cerisier et la Cure ainsi qu'entre le Réservoir du Arzay et le Sâdy ont été entrepris pour un montant de CHF 149'441.50. Des taxes de raccordement ont été perçues pour CHF 31'499.95.
- CHF 19'036.50 ont été engagés pour une étude en partenariat avec la commune de Riddes en vue de la mise à jour périodique du PGEE (Plan Général d'Evacuation des Eaux). Celle-ci se poursuivra en 2021.
- Le solde des travaux du CAD a été mené à bien en 2020, conjointement aux travaux de réfection de la route du Cerisier. Les coûts de raccordement et de rénovation se sont élevés à CHF 103'780.90. Des participations de tiers et des subventions cantonales ont été perçues pour CHF 1'910.55.
- Deux transactions liées à des achats de terrains :

Un achat de terrain dans la zone mixte artisanat et habitat a été acquis pour CHF 50'750.35 puis revendu pour CHF 49'350.-.

Un second terrain a été acheté pour CHF 6'712.- en vue de travaux en lien avec le turbinage.

INDICATEURS FINANCIERS

L'endettement net de la commune, en diminution de CHF 51'860.41 s'élève à CHF 2'313'228.81 à la fin de l'année 2020, ce qui constitue un endettement faible.

La dette nette par habitant s'élève à CHF 2'780.- à fin 2020 alors qu'elle atteignait CHF 2'843.- en 2019. Cette légère diminution de la dette par habitant ainsi que les autres indicateurs financiers présentés dans ce fascicule après les différents aperçus des comptes de fonctionnement et d'investissement témoignent d'une situation financière maîtrisée.

Ceci ne doit toutefois pas constituer un oreiller de paresse face à la baisse progressive de la population. Votre conseil communal prend en compte cette situation préoccupante dans chacune de ses décisions.

DIVERS

Compte tenu du contexte pandémique (COVID-19), notre rencontre devra se tenir dans le strict respect des mesures sanitaires édictées par les autorités supérieures compétentes. Chacune et chacun est prié de se présenter muni d'un masque de protection et de décliner son identité à l'entrée de nos assises.

Je vous invite, chères concitoyennes, chers concitoyens, à participer nombreux à cette assemblée primaire. En vous remerciant, au nom de toute l'équipe communale, pour votre bienveillante collaboration, je vous prie de recevoir, chères bedjuasses, chers bedjuis, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour la municipalité d'Isérables

Régis Monnet
Président

Aperçu du compte administratif

Compte
2019Budget
2020Compte
2020

Compte de fonctionnement

Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	- CHF	3'851'866.36	3'793'167.00	4'235'975.57
Revenus financiers	+ CHF	4'528'473.96	4'322'300.00	5'217'537.73
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	676'607.60	529'133.00	981'562.16

Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	676'607.60	529'133.00	981'562.16
Amortissements ordinaires	- CHF	586'877.45	525'500.00	611'339.45
Amortissements complémentaires	- CHF	-	-	4'620.75
Amortissement du découvert au bilan	- CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	-	-
Excédent de revenus	= CHF	89'730.15	3'633.00	365'601.96

Compte des investissements

Dépenses	+ CHF	709'244.15	885'700.00	1'091'881.19
Recettes	- CHF	125'116.70	113'000.00	174'676.45
Investissements nets	= CHF	584'127.45	772'700.00	917'204.74
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-

Financement

Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	676'607.60	529'133.00	981'562.16
Investissements nets	- CHF	584'127.45	772'700.00	917'204.74
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	243'567.00	-
Excédent de financement	= CHF	92'480.15	-	64'357.42

Aperçu du bilan et du financement

Etat 31.12.2019

Etat 31.12.2020

Provenance des fonds

Emploi de fonds

		Etat 31.12.2019	Etat 31.12.2020	(diminution des actifs, augmentation des passifs)	(augmentation des actifs, diminution des passifs)	
1	Actif	9'459'260.88	9'795'377.19			
	Patrimoine financier	4'240'396.88	4'271'674.15			
10	Disponibilités	2'630'969.20	2'452'679.98	178'289.22	-	
11	Avoirs	745'417.00	952'827.42	-	207'410.42	
12	Placements	506'003.00	501'004.00	4'999.00	-	
13	Actifs transitoires	358'007.68	365'162.75	-	7'155.07	
	Patrimoine administratif	5'187'364.00	5'488'608.54			
14	Investissements propres	5'187'364.00	5'423'264.00			
15	Prêts et participations permanentes	-	65'344.54			
16	Subventions d'investissement	-	-			
17	Autres dépenses activables	-	-			
	Financements spéciaux	31'500.00	35'094.50			
18	Avances aux financements spéciaux	31'500.00	35'094.50	-	3'594.50	
	Découvert	-	-			
19	Découvert du bilan	-	-			
2	Passif	9'459'260.88	9'795'377.19			
	Engagement	6'605'486.10	6'584'902.96			
20	Engagements courants	1'025'569.63	807'571.77	-	217'997.86	
21	Dettes à court terme	-	-	-	-	
22	Dettes à moyen et à long terme	4'538'859.54	4'880'647.39	341'787.85	-	
23	Engagements envers des entités particulières	601'252.25	511'252.25	-	90'000.00	
24	Provisions	65'000.00	65'000.00	-	-	
25	Passifs transitoires	374'804.68	320'431.55	-	54'373.13	
	Financements spéciaux	90'200.00	81'297.49			
28	Engagements envers les financements spéciaux	90'200.00	81'297.49	-	8'902.51	
	Fortune	2'763'574.78	3'129'176.74			
29	Fortune nette	2'763'574.78	3'129'176.74			
				Excédent de financement du compte administratif	64'357.42	
				Insuffisance de financement du compte administratif		-
					589'433.49	589'433.49

Compte de fonctionnement selon les tâches

Compte 2019

Budget 2020

Compte 2020

	Compte 2019		Budget 2020		Compte 2020	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	664'967.79	31'420.10	566'271.00	22'800.00	555'095.59	15'773.75
1 Sécurité publique	178'893.88	35'971.46	238'347.00	30'700.00	226'100.85	29'823.13
2 Enseignement et formation	569'546.62	25'703.20	574'100.00	15'500.00	628'442.48	21'352.60
3 Culture, loisirs et culte	128'833.93	3'505.40	144'936.00	10'000.00	119'794.94	9'448.25
4 Santé	103'858.88	2'870.00	83'150.00	3'000.00	86'298.12	1'417.50
5 Prévoyance sociale	496'968.06	39'672.79	510'365.00	42'000.00	447'439.57	31'303.88
6 Trafic	1'151'814.61	176'454.25	1'096'300.00	154'800.00	1'109'513.48	146'576.34
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	700'057.51	499'173.28	663'900.00	474'800.00	900'539.29	651'292.85
8 Economie publique, yc services industriels	325'036.08	493'651.67	359'698.00	481'000.00	319'697.59	509'447.62
9 Finances et impôts	118'766.45	3'220'051.81	81'600.00	3'087'700.00	459'013.86	3'801'101.81
Total des charges et des revenus	4'438'743.81	4'528'473.96	4'318'667.00	4'322'300.00	4'851'935.77	5'217'537.73
Excédent de charges		-		-		-
Excédent de revenus	89'730.15		3'633.00		365'601.96	

Compte de fonctionnement selon les natures

Compte 2019

Budget 2020

Compte 2020

	Compte 2019		Budget 2020		Compte 2020	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	1'114'597.43		1'010'517.00		921'517.23	
31 Biens, services et marchandises	1'317'479.43		1'313'700.00		1'567'555.31	
32 Intérêts passifs	26'036.88		22'100.00		21'721.53	
33 Amortissements	586'877.45		525'500.00		1'025'960.20	
34 Parts à des contributions sans affectation	-		-		-	
35 Dédommagements versés à des collectivités publiques	322'627.43		379'700.00		321'665.01	
36 Subventions accordées	888'548.19		877'550.00		847'784.67	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Attributions aux financements spéciaux	-		-		13'219.03	
39 Imputations internes	182'577.00		189'600.00		132'512.79	
40 Impôts		2'594'648.82		2'431'000.00		3'099'501.94
41 Patentes et concessions		53'563.00		60'700.00		72'450.04
42 Revenus des biens		266'031.34		266'000.00		300'201.93
43 Contributions		1'017'502.75		979'200.00		1'158'103.94
44 Parts à des recettes et contributions sans affectation		318'193.65		343'000.00		336'718.00
45 Restitutions de collectivités publiques		3'633.15		12'500.00		18'644.85
46 Subventions		38'224.25		40'300.00		73'688.20
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Prélèvements sur les financements spéciaux		54'100.00		-		25'716.04
49 Imputations internes		182'577.00		189'600.00		132'512.79
Total des charges et des revenus	4'438'743.81	4'528'473.96	4'318'667.00	4'322'300.00	4'851'935.77	5'217'537.73
Excédent de charges		-		-		-
Excédent de revenus	89'730.15		3'633.00		365'601.96	

Compte des investissements selon les tâches

Compte 2019

Budget 2020

Compte 2020

	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	-	-	-	-	-	-
1 Sécurité publique	-	-	-	-	65'344.54	-
2 Enseignement et formation	43'369.25	-	120'000.00	-	104'378.63	-
3 Culture, loisirs et culte	-	-	-	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	26'400.19	-	302'500.00	30'000.00	238'906.67	-
6 Trafic	222'370.91	26'677.30	400'000.00	80'000.00	353'530.10	91'915.95
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	137'778.35	55'439.40	63'200.00	3'000.00	168'478.00	31'499.95
8 Economie publique, yc services industriels	279'325.45	43'000.00	-	-	161'243.25	51'260.55
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	709'244.15	125'116.70	885'700.00	113'000.00	1'091'881.19	174'676.45
Excédent de dépenses		584'127.45		772'700.00		917'204.74
Excédent de recettes	-		-		-	

Compte des investissements selon les natures

Compte 2019

Budget 2020

Compte 2020

	Compte 2019		Budget 2020		Compte 2020	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Investissements propres	635'552.31		850'000.00		1'001'825.73	
52 Prêts et participations permanentes	-		-		65'344.54	
56 Subventions accordées	73'691.84		35'700.00		24'710.92	
57 Subventions redistribuées	-		-		-	
58 Autres dépenses activables	-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier		-		-		49'350.00
61 Contributions de tiers		33'918.30		83'000.00		91'915.95
62 Remboursement de prêts et participations permanentes		-		-		-
63 Facturation à des tiers		-		-		-
64 Remboursement de subventions acquises		-		-		-
66 Subventions acquises		91'198.40		30'000.00		33'410.50
67 Subventions à redistribuer		-		-		-
Total des dépenses et des recettes	709'244.15	125'116.70	885'700.00	113'000.00	1'091'881.19	174'676.45
Excédent de dépenses		584'127.45		772'700.00		917'204.74
Excédent de recettes	-		-		-	

Aperçu des indicateurs financiers

1. Degré d'autofinancement (I1)	2019	2020	Moyenne
(Autofinancement en pour cent de l'investissement net)	115.8%	107.0%	110.4%

Valeurs indicatives

$I1 \geq 100\%$	5 - très bien
$80\% \leq I1 < 100\%$	4 - bien
$60\% \leq I1 < 80\%$	3 - satisfaisant (à court terme)
$0\% \leq I1 < 60\%$	2 - insuffisant
$I1 < 0\%$	1 - très mauvais

NB : Si les investissements nets sont négatifs (recettes d'investissements supérieures aux dépenses d'investissements), le ratio n'a pas de valeur indicative et c'est pourquoi il n'est pas pris en compte dans le calcul de la moyenne.

2. Capacité d'autofinancement (I2)	2019	2020	Moyenne
(Autofinancement en pour cent des revenus financiers)	15.8%	19.4%	17.7%

Valeurs indicatives

$I2 \geq 20\%$	5 - très bien
$15\% \leq I2 < 20\%$	4 - bien
$8\% \leq I2 < 15\%$	3 - satisfaisant
$0\% \leq I2 < 8\%$	2 - insuffisant
$I2 < 0\%$	1 - très mauvais

3. Taux des amortissements ordinaires (I3)	2019	2020	Moyenne
(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)	10.2%	10.1%	10.1%

Valeurs indicatives

$I3 \geq 10\%$	5 - amort. suffisants
$8\% \leq I3 < 10\%$	4 - amort. moyens (à court terme)
$5\% \leq I3 < 8\%$	3 - amort. faibles
$2\% \leq I3 < 5\%$	2 - amort. insuffisants
$I3 < 2\%$	1 - amort. nettement insuffisants

3.2 Taux global des amortissements	2019	2020	Moyenne
(Amort. + solde compte fonct. en % du PA à amortir + découvert)	11.7%	16.3%	14.0%

4. Endettement net par habitant (I4)	2019	2020	Moyenne
(Dette brute moins PF réalisable par habitant)	2843	2780	2811

Valeurs indicatives

$I4 < 3'000$	5 - endettement faible
$3'000 \leq I4 < 5'000$	4 - endettement mesuré
$5'000 \leq I4 < 7'000$	3 - endettement important
$7'000 \leq I4 < 9'000$	2 - endettement très important
$I4 \geq 9'000$	1 - endettement excessif

5. Taux du volume de la dette brute (I5)	2019	2020	Moyenne
(Dette brute en % des revenus financiers)	153.9%	130.2%	141.1%

Valeurs indicatives

$I5 < 150\%$	5 - très bien
$150\% \leq I5 < 200\%$	4 - bien
$200\% \leq I5 < 250\%$	3 - satisfaisant
$250\% \leq I5 < 300\%$	2 - insuffisant
$I5 \geq 300\%$	1 - mauvais

Étiquettes de lignes	Valeur comptable année précédente	Investissements totales années précédentes	Investissements année en cours	Subventions année en cours	Investissements totales année en cours	Amortissements cumulés des années précédentes	Amortissements année en cours	Amortissements cumulés à l'année en cours	Valeur comptable année en cours	Taux d'amortiss ement
Actions la Bedjusee des eaux	100'000.00	100'000.00			100'000.00	-		-	100'000.00	0%
Aménagement des zones à bâtir	470'000.00	2'440'081.65			2'440'081.65	- 1'970'081.65	- 52'000.00	- 2'022'081.65	418'000.00	10%
Aménagement d'un étang - Plan du Fou	1.00	11'149.05			11'149.05	- 11'148.05		- 11'148.05	1.00	10%
Aménagement d'une déchetterie	244'500.00	440'000.00			440'000.00	- 195'500.00	- 27'000.00	- 222'500.00	217'500.00	10%
Aménagement sportif Buvette patinoire	24'000.00	402'931.15			402'931.15	- 378'931.15	- 3'000.00	- 381'931.15	21'000.00	10%
Aménagements agricoles	151'000.00	505'635.30			505'635.30	- 354'635.30	- 17'000.00	- 371'635.30	134'000.00	10%
Bâtiment industriel	85'000.00	686'315.00			686'315.00	- 601'315.00	- 9'000.00	- 610'315.00	76'000.00	10%
Bâtiment scolaire	172'100.00	1'277'105.65	43'378.63		1'320'484.28	- 1'105'005.65	- 13'878.63	- 1'118'884.28	201'600.00	5%
Chariot élévateur TP	1.00	19'999.60			19'999.60	- 19'998.60		- 19'998.60	1.00	10%
Chauffage à distance CAD	217'100.00	987'115.75	103'780.90	- 1'910.55	1'088'986.10	- 770'015.75	- 34'370.35	- 804'386.10	284'600.00	10%
Cimetière	110'000.00	141'006.80			141'006.80	- 31'006.80	- 12'000.00	- 43'006.80	98'000.00	10%
Collecteurs d'eau	628'600.00	2'956'410.75	149'441.50	- 31'499.95	3'074'352.30	- 2'327'810.75	- 67'341.55	- 2'395'152.30	679'200.00	8%
Collecteurs d'égoûts	23'450.00	535'148.65			535'148.65	- 511'698.65	- 2'200.00	- 513'898.65	21'250.00	10%
Dépôt communal TP	50'000.00	221'769.55			221'769.55	- 171'769.55	- 6'000.00	- 177'769.55	44'000.00	10%
Digues de protection	428'900.00	1'410'897.90			1'410'897.90	- 981'997.90	- 47'000.00	- 1'028'997.90	381'900.00	10%
Eclairage public	1.00	102'267.10			102'267.10	- 102'266.10		- 102'266.10	1.00	10%
Maison des générations	212'700.00	291'438.45	235'172.85		526'611.30	- 78'738.45	- 49'272.85	- 128'011.30	398'600.00	10%
Mensuration fédérale	1.00	114'677.70			114'677.70	- 114'676.70		- 114'676.70	1.00	10%
Microcentrale turbinage II	604'800.00	1'122'968.45	6'712.00		1'129'680.45	- 518'168.45	- 61'312.00	- 579'480.45	550'200.00	8%
PC des Combes	32'000.00	705'611.90			705'611.90	- 673'611.90	- 4'000.00	- 677'611.90	28'000.00	10%
Pelle Takeuchi TB016A	1.00	45'748.80			45'748.80	- 22'874.40		- 22'873.40	1.00	10%
PGEE	6'000.00	76'877.80	19'036.50		95'914.30	- 70'877.80	- 3'036.50	- 73'914.30	22'000.00	10%
Place de récréation et jeux	208'000.00	242'109.20			242'109.20	- 34'109.20	- 12'000.00	- 46'109.20	196'000.00	5%
Plaques & Noms de rues & N° de maisons	1.00	26'632.05			26'632.05	- 26'631.05		- 26'631.05	1.00	10%
Rénovation église St-Théodule	42'000.00	285'000.00			285'000.00	- 243'000.00	- 5'000.00	- 248'000.00	37'000.00	10%
Routes agricoles	1.00	367'069.00			367'069.00	- 367'068.00		- 367'068.00	1.00	10%
Routes cantonales	102'300.00	360'224.35	20'977.10		381'201.45	- 257'924.35	- 13'377.10	- 271'301.45	109'900.00	10%
Routes communales	869'400.00	3'422'218.16	332'553.00	- 91'915.95	3'662'855.21	- 2'552'818.16	- 121'037.05	- 2'673'855.21	989'000.00	10%
Routes forestières	29'500.00	103'455.05			103'455.05	- 73'955.05	- 3'000.00	- 76'955.05	26'500.00	10%
Saleuse portée TP	1.00	26'900.00			26'900.00	- 26'899.00		- 26'899.00	1.00	10%
Terrain de football	1.00	467'361.25			467'361.25	- 467'360.25		- 467'360.25	1.00	10%
Véhicule 1ère intervention / Service du feu	1.00	56'873.00			56'873.00	- 56'872.00		- 56'872.00	1.00	40%
Véhicule AEBI TP 47 S	1.00	81'931.00			81'931.00	- 81'930.00		- 81'930.00	1.00	10%
Véhicule Subaru Forester	1.00	8'000.00			8'000.00	- 7'999.00		- 7'999.00	1.00	10%
Véhicule Toyota TP	1.00	43'614.90			43'614.90	- 43'613.90		- 43'613.90	1.00	10%
Véhicule TP Ladog	1.00	137'000.00			137'000.00	- 136'999.00		- 136'999.00	1.00	10%
STEP - Agrandissement	-	-			-	-		-	-	10%
Reprise du CO de Leytron	376'000.00	468'807.65	61'000.00		529'807.65	- 92'807.65	- 48'000.00	- 140'807.65	389'000.00	10%
Institutions handicapés sociales	-	-	3'733.82		3'733.82	-	- 3'733.82	- 3'733.82	-	100%
Achats / Ventes de terrains	-	-	50'750.35	- 49'350.00	1'400.35	-	- 1'400.35	- 1'400.35	-	100%
Total général	5'187'364.00	20'692'352.61	1'026'536.65	- 174'676.45	21'521'338.41	- 15'482'114.21	- 615'960.20	- 16'098'074.41	5'423'264.00	

Tableau synoptique des crédits d'engagement et complémentaires utilisés et encore disponibles

Assemblée primaire

OGFCo, art. 30, al. 2, litt.d,e + art. 69a et 69b

Exercice comptable 2020

Compte	Libellé, ouvrage	Crédit initial			Crédit complémentaire				Crédit global	Crédit utilisé	Crédit disponible	Crédit valable jusqu'en	
		Montant investissement net	Organe compétent: décision du	Montant	Conseil municipal	Assemblée Primaire	Montant	Conseil municipal					Assemblée Primaire
			Conseil Municipal	Assemblée Primaire	Montant	Conseil municipal	Assemblée Primaire	Montant	Conseil municipal	Assemblée Primaire			
	NEANT												
Les compétences de l'AP se montent à 254 251.25													

Les crédits d'engagements de la compétence de l'Exécutif ne figurent pas dans ce tableau.

Comptabilité

Expertise

Fiscalité

Impôt

Management

Audit Révision

A l'assemblée primaire de la
Commune d'Isérables
1914 Isérables

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LES COMPTES ANNUELS 2020

En exécution du mandat confié, et en application de la loi sur les communes et de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes, nous avons effectué l'audit des **comptes annuels 2020** de la Commune d'Isérables.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux prescriptions légales, incombe au Conseil. Celle-ci comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre le conseil est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions légales et aux recommandations de la profession. Sur la base de ces recommandations, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit de même que l'évaluation des risques relèvent du jugement de l'auditeur. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante pour former notre opinion. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales et réglementaires de qualification et d'indépendance.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes aux prescriptions légales et réglementaires.

Dans le cadre de notre audit, nous relevons en outre que

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions légales
- l'entretien final avec le Président et la Vice-Présidente de la Commune a eu lieu
- l'endettement net par habitant est considéré comme faible et a baissé durant l'année
- les compétences en matière financière sont respectées
- selon notre appréciation la Commune est en mesure de faire face à ses engagements

En conséquence, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Leytron, le 18 mai 2021 / NM

CEFIMA SA – Fiduciaire de Leytron

Nicolas MARTINET
Réviseur responsable

Patrice MARTINET

HORAIRE D'IRRIGATION 2021

Selon les jours mentionnés ci-dessous **de 05h00 à 24h00 sauf entre 11h00 et 13h00.**
Ce programme est en vigueur de suite et ce jusqu'à la mise hors service du réseau d'irrigation.

L'arrosage des jardins est libre sauf entre 11h00 et 13h00 et 17h00 et 20h00.

LUNDI : Les Bateindys – La Creusa Mudry – La Berdzin – Les Crêteaux –
Pierre Oray

MARDI : Les Champs Roux – La Valeine (supérieur rte Crêteaux) – La Cernia –
Le Preyèr – Le Plantorny – Le Drotcher – Les Prarions

MERCREDI : Sous Ville – Le Grand Revier – La Golette – Les Combes – Le Mourat
– Le Planard – Les Pras

JEUDI : Le Noyèr – la Combe de Teur – le Tsateyer – La Condemene – Les
Fontanettes

VENDREDI : Les Champs Longs – Les Grands Esserts – le Tsepet - Les Dzoraz – Les
Prareinous – Le Sex Blanc

SAMEDI : Le Village – L'Arzay – La Crête – La Crêta Grény – Le Sâdy – Les
Chenevires – Les Bouteses – Les Comballes – La Tsoume – Eirette

DIMANCHE : La Teise – La Valeine (inférieur rte Crêteaux) – Le Cotayer – Le Biay –
La Comba Villy – Les Enteillires – Le Coteau de Teur

Pour plus d'informations, un plan détaillé des zones d'irrigation est à votre disposition au bureau communal.

Selon le règlement communal sur la distribution de l'eau potable et de l'eau d'irrigation, en cas de non respect de ce programme, les contrevenants se verront infliger une amende.

Merci de votre compréhension.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaires de la déchetterie intercommunale du Rosselin

HEURES D'OUVERTURE D'HIVER (01.11 - 31.03)

MERCREDI	13 H 30 - 17 H 30
SAMEDI	08 H 00 - 12 H 00 / 13 H 30 - 17 H 00

HEURES D'OUVERTURE D'ÉTÉ (01.04 - 30.10)

MERCREDI	13 H 30 - 17 H 30
VENDREDI	16 H 00 - 19 H 00
SAMEDI	08 H 00 - 12 H 00 / 13 H 30 - 17 H 00

LES DÉCHETS COLLECTÉS

- déchets compostables
(gazon, branches, déchets de jardin, etc.)
- déchets encombrants
- électriques/électroniques
- verre/néons
- huiles
- alu/fer blanc
- papier/carton
- PET
- textiles
- piles
- produits chimiques
- divers (batterie, pneus, gravats, capsules de café)

Les ordures ménagères ne sont pas acceptées

LES ADMINISTRATIONS COMMUNALES
DE RIDDÉS ET D'ISÉRABLES

Prolongement
des horaires
des vendredis
d'avril
à octobre



Recycler,
un geste
pour demain!



Imprimé sur papier
cococon 120 gm² fabriqué
à 100% avec du vieux
papier désencré.



RECYCLÉ

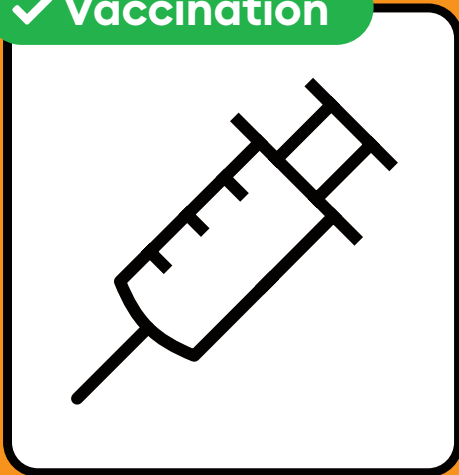
Fabriqué à partir de
matériaux recyclés
FSC® C031954

**VOICI COMMENT
NOUS PROTÉGER:**



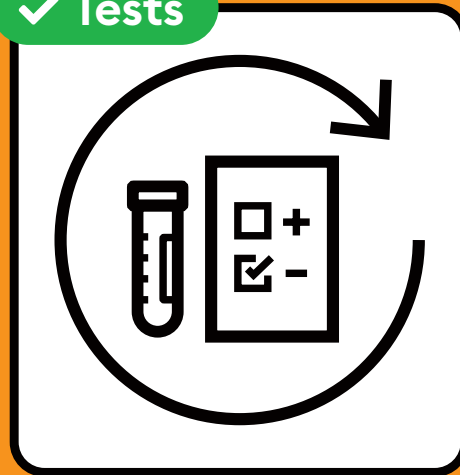
Particulièrement important maintenant :

✓ Vaccination



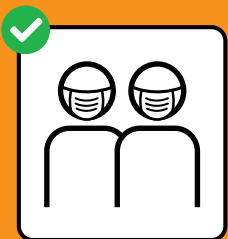
Recommandé : la vaccination
contre le COVID-19.

✓ Tests

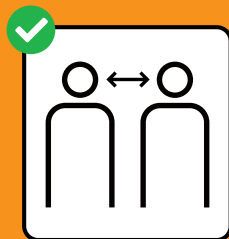


Se faire tester régulièrement,
même sans symptômes.

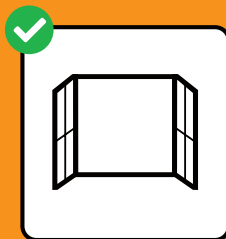
Pour rappel :



Porter un masque
si on ne peut
pas garder ses
distances.



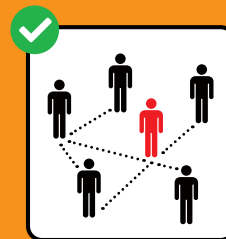
Garder ses
distances.



Aérer plusieurs fois
par jour.



Se laver soigneuse-
ment les mains et
éviter les poignées
de mains.



Fournir les coordon-
nées complètes
pour le traçage.



En cas de symp-
tômes, se faire
tester tout de
suite et rester à
la maison.

www.ofsp-coronavirus.ch

Les règles peuvent varier selon les cantons.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG
Office fédéral de la santé publique OFSP
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP
Uffizi federal da sanadad publica UFSP



Application SwissCovid
Download